

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2021

PRESENTS :

SORDET Eric, Maire
EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth,
MARCHETTO Jocelyn, LAPALUS Patrick, PATRIARCHE Joël, POLETTE François, CAIRE Marie-Christine,
BOUTEILLER Martine, MARTINS Antonio

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 25 mars 2021

- Projet Sécurisation RD 18 : Politique locale d'urbanisme en liaison avec le projet de voie douce.
RD 18, Les arbres ont été coupés la semaine dernière. On peut constater la réactivité des services de la DDT.
- Plantation des fleurs le 15 mai 2021 à 9 h
- Travaux Rue des Eaux : la Mairie a été prévenue très tardivement. Les joints des plaques d'égout ont été refaits.
- Cantonnier : pas de nouvelle de son départ à la retraite
- Demander à la Communauté d'Agglomération d'espacer d'avantage les bennes à verre et à papiers

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté

2°) Situation déploiement Fibre d'optique (permission de voirie)

Monsieur Le Maire et le responsable de la commission travaux ont rencontré la Société SOGETREL qui est en charge du déploiement de la fibre optique. Suite à la réunion avec la Communauté d'Agglomération, il a été demandé à cette société de justifier la nécessité de rajouter des poteaux. Des calculs de charge ont été faits qui ont démontrés l'impossibilité de mettre la fibre sur les poteaux existants.

Pour TAILLY : Rue des Eaux : 2
Rue du Champ Guillaume : 3
Rue de la Boutière : 2
Rue Cordeillot : 1

La Zone Artisanale va bénéficier également de la fibre.

Il n'est pas possible de faire autrement. Sans le rajout de ces poteaux, il n'y aurait pas de fibre. Etant précisé que ces travaux ne sont pas à la charge de la Commune. Et si ils ne sont pas faits maintenant, par la suite ils seront payants pour la Commune.

3°) Projet Travaux bâtiment, toilettes

Un projet de construction d'un nouveau bâtiment derrière la Mairie est à l'étude.

Un architecte a été sollicité « Meursault Architecture ».

Ce bâtiment serait construit en prolongement du préau, à la place de la partie des toilettes actuelles qui est en train de s'effondrer.

Monsieur POLETTE a exposé le projet au Conseil Municipal.

Pour la partie jouxtant l'ancien bâtiment, elle serait composée de toilettes femme et homme et derrière, les toilettes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi qu'un local technique. Puis dans le prolongement, une salle de 134.5 m² avec chauffage au sol. Les baies vitrées centrales de cette salle seraient coulissantes. Sur le côté droit se trouverait deux portes centrales issue de secours. Les angles de ce bâtiment seraient en ossature bois.

Devant un cheminement de 1 mètre 50 en ciment balayé pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Sur le toit à l'arrière du bâtiment, des panneaux photovoltaïques seront installés.

Pour la toiture, les matériaux ne sont pas encore sélectionnés (panneaux bac acier laqué style zinc, matériaux synthétiques ...). La charpente serait apparente et il y aurait un chauffage au sol par pompe à chaleur avec du carrelage.

Le Conseil Municipal approuve le projet. Sur le terrain à côté du nouveau bâtiment, il serait procédé à l'installation d'une cuve enterrée pour la récupération d'eau de pluie.

Il serait prévu une place de parking pour une personne à mobilité réduite.

Le Conseil Municipal souhaitant qu'il n'y ait pas de places de parking sauf une pour les personnes à mobilité réduite.

Ce bâtiment devrait être à très faible consommation énergétique et être fonctionnel et esthétique pour s'accorder avec l'ancien bâtiment.

Il a été évoqué de prendre rendez-vous avec Monsieur FAIVRE de la Communauté d'agglomération afin de lui exposer ce projet d'extension de bâtiment communal.

4°) VOIE DOUCE TAILLY-BLIGNY

Une partie de la commission dédiée au chemin à aménager entre Tilly et Bligny-Les-Beaune s'est rendue à la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud le 26 Mars 2021.

Une étude sommaire concernant cette liaison douce entre les deux villages a été conduite par les services de la Comm d'Agglo. Monsieur VALLET, Maire de Coreberon et en charge des déplacements à la Communauté d'Agglomération, souhaitait présenter l'étude de faisabilité qui en découlait.

Monsieur FAIVRE a rappelé quelques principes concernant ces liaisons douces :

- pas d'achat de terrain par la Comm d'agglo ; la commune doit maîtriser le foncier,
- pas d'interruption de voie douce ; le but étant de ne pas remettre le piéton/cyclo au milieu de la circulation hors voie douce.

Monsieur FAIVRE de la Comm d'agglo a ensuite indiqué que pour lui il était impossible de créer une voie douce le long de la RD car cela est trop étroit. Il faudrait 3 mètres et un mètre de chaque côté, soit 5 mètres en tout. Se pose aussi le problème de l'entrée de Bligny-Les-Beaune avec le pont qui cause une difficulté de largeur de gabarit pour l'intégration d'une voie douce.

Le Maire de Bligny-Les-Beaune a pris la parole et a été très clair : il cautionne ce projet mais ne participera pas à son financement

Fort de ces constats, Monsieur FAIVRE a ensuite présenté 2 schémas :

- un schéma en passant par la droite quand on va en direction de Bligny-Les-Beaune qui présente l'avantage de ne nécessiter que très peu d'acquisitions foncières (tracé bleu qui représente 3,38 km) avec possibilité pour la comm d'agglo dans ce cas de participer à l'aménagement du carrefour de l'entrée de Tilly,
- un schéma en passant par la gauche (tracé jaune qui représente 2,57 km) qui nécessite des acquisitions foncières.

Il a ensuite été mentionné les différents propriétaires/exploitants pour le chemin en jaune.

Les personnes de la Comm d'agglo ont été remerciées pour le travail effectué.

A la sortie de la réunion, il a été convenu d'effectuer une reconnaissance des tracés proposés en vélo le samedi 10 avril 2021.

5°) Situation projet sécuriser RD 18

Des arbres ont été coupés. Il est proposé de contacter ARTELIA, le cabinet qui avait élaboré une première étude d'aménagement de la RD 18.

6°) Parole aux responsables de commission

- Vie Associative : pas d'information
- Site internet : tout est à jour
- Environnement : demander au cantonnier de nettoyer la Rue de la Boutière
Rue des eaux : la rivière : Il faut avoir l'autorisation de la police de l'eau pour pouvoir la nettoyer. Ce qui a été fait, elle conseille de se rapprocher du syndicat rive gauche de la Dheune
Peut-être nettoyer sous le pont
- Rue du champ Guillaume a été désherbée
- Demande à l'entreprise ROUGEOT un devis pour la Rue du Champ Carré
- Monsieur GUENIFFEY a demandé de planter des hortensias dans la rue des eaux le long du mur
- Revoir avec LANTANA l'entretien du village, leurs interventions ne sont pas satisfaisantes.
- Les barrières en bois, le long du terrain de sport, sont très abimées. Un devis a été demandé pour l'installation de barrières comme vu à Meursanges. Coût 11 250 €. Trop cher, un devis pour un grillage pour une clôture rigide mais pas trop haute va être demandé.

7°) Intrusion et dégâts au bois de SERVANGES (propriété de Monsieur JEANNOT)

Au milieu de ce bois, se trouve un pigeonnier. Des individus se sont permis de faire du feu à l'intérieur, de défricher autour, ils ont pris possession des lieux.

Des photos ont été prises pour constater les faits. Le propriétaire a averti la gendarmerie.

Problèmes rencontrés avec deux adolescents : ils étaient en train d'enlever les pierres et les jeter dans le plomb. Des habitants de TAILLY sont intervenus pour les arrêter dans leur méfait mais ils se sont faits bousculés par les jeunes. Ce type de comportement est inadmissible dans notre village ou tout le monde se connaît et se côtoie.

8°) Bibliothèque Corcelles-les-Arts & boîte à livres abribus TAILLY

Monsieur Le Maire a reçu une invitation de la Commune de Corcelles-les-arts pour se rendre à la bibliothèque de cette commune afin qu'on lui expose les activités proposées.

Monsieur le Maire ne pouvant s'y rendre, il a demandé à Monsieur BECKER de prendre sa place.

Monsieur BECKER a proposé de s'occuper de la boîte à livres dans l'abribus (rotation des livres)

- 8 mai : attendre les directives
- Elections 20 et 27 juin 2021 : (2 élections en même temps donc il faudra plus de personnes pour tenir les urnes)

9°) Questions diverses

- Monsieur FOURNIER veut présenter son projet de bâtiment à Monsieur Le Maire
- Toilettes de la mairie : la chasse d'eau fuit toujours
- Rue de la Boutière : les panneaux de rétrécissement sont toujours en place (à enlever)
- Des camions se stationnent toujours
- Dans la Rue du Champ Guillaume, il sort de la mousse d'un regard
- Le nettoyage des avaloirs a été effectué mais pas dans la rue du Champ Guillaume
- Rivière : il faudrait faire passer une note aux riverains afin qu'ils nettoient leur rive.
- Refaire une formation aux retraités pour la manipulation du défibrillateur

Prochain Conseil Municipal le jeudi 27 mai 2021 à 18 h 30

oooooooooooooooooooo